

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 Juin 2017 à 18 H 00

Convocation du 20 juin 2017

**Présents** : Mrs Gaudibert, Cloche, Reynaud, Gachon, Martinat, Rouby, Escoffier, Mmes Paillard, Gordillo, Gambetta, Ranc, Bouregghda

**Absents** : Excusés : Mrs Roig, Guénard

Secrétaire de séance : Mr Wilfried GACHON

\*\*\*\*\*

## **DOSSIER EGLISE**

Une annonce légale est parue dans le BOAMP pour la consultation d'entreprises.

Les entreprises intéressées viennent visiter l'église pour répondre à l'appel d'offre. Date limite des propositions Jeudi 20 Juillet 2017

## **ECOLE**

**Examen des tarifs tickets cantine et garderie** : Une délibération est prise à l'unanimité pour augmenter le ticket de cantine à 3.60€ au lieu de 3.55€ à la rentrée scolaire. Le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs des tickets de garderie matin et soir.

**Devenir des TAP** : Le conseil municipal est informé que lors du dernier conseil d'école et suite à un sondage réalisé auprès des parents, des enseignantes et il en ressort une majorité d'avis favorable au retour de la semaine des 4 jours.

Une délibération est prise à la majorité (10 voix pour, 2 abstentions) pour le retour de la semaine d'école à 4 jours.

**Travaux climatisation** : Des devis ont été réalisés pour installer des climatisations murales ou plafonnier.

- Le Roi solaire : 8900 € mais en attente d'un complément de devis depuis le 12 Mai 2017
- Chanabas : 13000 € (sans le dortoir) formule cassette  
8632.68 € système mural

Le conseil se pose la question si les travaux pourront être réalisés avant fin août pour le ménage de l'école. Sinon il faudra les réaliser pendant les vacances de la Toussaint.

**Ecole numérique** : Une rencontre est prévue jeudi 29 Juin 2017 à 12h30 avec les maitresses pour parler du projet numérique (La mairie prendrait en charge 50% du projet, sachant que le projet peut s'élever entre 8000€ et 14000€)

**Recrutement personnel en contrat aidé** : Une annonce a été lancée pour le remplacement de Sabrina VALENTIN qui intervient à l'école (garderie, cantine et entretien).

**Conseil d'école** : Sandrine PAILLARD adjointe fait un condensé du conseil d'école qui a eu lieu le Lundi 26 Juin. Le compte rendu est disponible à la mairie.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Mr le Maire fait part au conseil municipal du projet d'interrompre l'éclairage public une partie de la nuit par soucis d'économie d'énergie.

La gendarmerie est réticente à l'idée de couper l'éclairage public en milieu de nuit car cela pourrait leur poser des problèmes lors des contrôles ainsi que pour la sécurité routière.

La facture d'électricité pourrait être divisée par 2 (environ 8000€) si le courant était coupé pendant la nuit.

Une délibération est prise (10 voix pour, 1 abstention) pour faire un essai du 01 Septembre au 31 Décembre 2017 du dimanche au vendredi matin de 0h00 à 05h00 du matin. Des renseignements seront pris pour appliquer un horaire été/hiver ainsi qu'un horaire semaine/weekend.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DROME SUD PROVENCE**

Dans le cadre de la loi Notre, l'intercommunalité doit avoir davantage de compétences optionnelles pour être en conformité. La communauté de communes propose les deux compétences suivantes :

- Action sociale d'intérêt communautaire
- Gestion d'une maison de services publics

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver ses deux compétences optionnelles supplémentaires.

### **PROJET HANGAR PHOTOVOLTAIQUE**

Mr GACHON expose que le projet initial ne peut pas être maintenu en raison de la baisse des financements.

Un nouveau projet pourrait être mis en place par la construction d'un hangar et la pose de panneaux photovoltaïques financés par la Mairie avec une demande de subvention auprès du département.

Le contrat avec EDF permettrait un rendement d'environ 2400€/an.

Ce bâtiment permettrait d'accueillir le matériel de la foire et ainsi libérer le local SABATIER, et aussi permettre de centraliser le matériel communal tel que le camion.

Une première étude a été lancée pour un bâtiment en bois de 165m<sup>2</sup> avec 2 portes pour un coût de 95000€ et 20000€ de panneaux. (Devis Le Roi Solaire)

Mr Esteve propose des devis pour un bâtiment classique en parpaing pour un coût de 50000€ sans la toiture.

Le conseil décide d'étudier plusieurs propositions en parpaings et en bois afin de voir quel projet serait le plus rentable.

### **TABLEAUX D'AVANCEMENT DE GRADE DU PERSONNEL**

Mr le Maire donne connaissance au conseil municipal des tableaux d'avancement de grade transmis par le centre de gestion qui concerne Jérôme, Françoise et Annick. Ses avancements sont justifiés par l'ancienneté détenue par ses agents dans leur grade actuel.

Si le Maire formule un avis sur les avancements de grade il appartient au conseil municipal de délibérer pour créer les postes correspondants. Les avancements projetés ne prennent effet qu'à la date de la délibération créant les postes.

Le conseil ne prend pas de décision.

Celle-ci est reportée.

### **DOSSIER EN COURS**

- Immeuble Mouralis : La promesse de vente initialement prévue le Lundi 26 Juin est reportée au Mardi 18 Juillet 2017. Les géomètres ont réalisé la division du volume.
- Etude entrées village : Dans l'attente du positionnement de MR MARTIN concernant les terrains nécessaires à l'emprise au sol du projet.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Rapport annuel SPANC de 2016 : Le conseil municipal est invité à consulté ce rapport.
- L'association NEXT-UP (décharge nucléaire SOLERIEUX) a demandé une salle début juillet pour faire une réunion d'information. Mr le Maire a préféré proposer une date pour septembre. Cette mise à disposition en septembre est ajournée.  
L'association a également programmé une réunion publique sur la place du Tricastin le 06/07 à 18h30 sans autorisation à ce jour.
- Sebastien ROUBY a fait une tournée pour repérer l'ambroisie sur les terrains. Un envoi de signalement aux propriétaires va être effectué.
- Forum des associations : Fixé le samedi 2 Septembre de 9h à 12h30  
Le comité des fêtes propose de l'organiser autrement : Organisation en extérieur, auberge espagnole le midi, animation à différents horaires afin d'animer le village, venue d'une conteuse. Il convient de faire un programme d'animation.
- Il serait nécessaire de décaler la barrière sous le porche pour permettre aux vélos et aux poussettes de passer.

**FIN DE REUNION : 20 H 15**